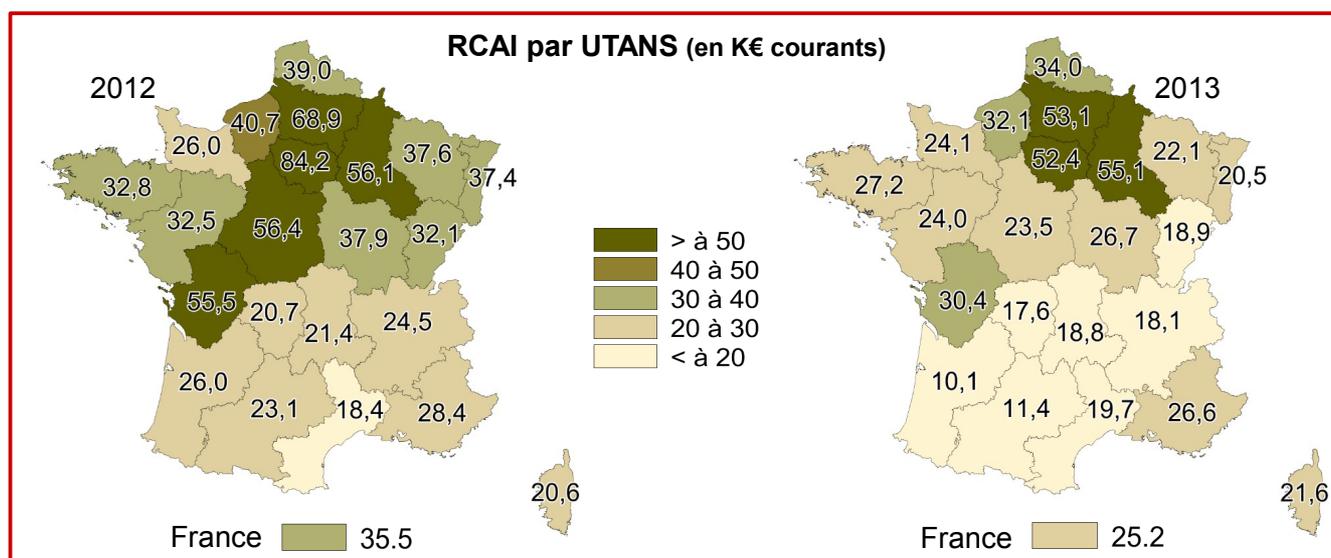


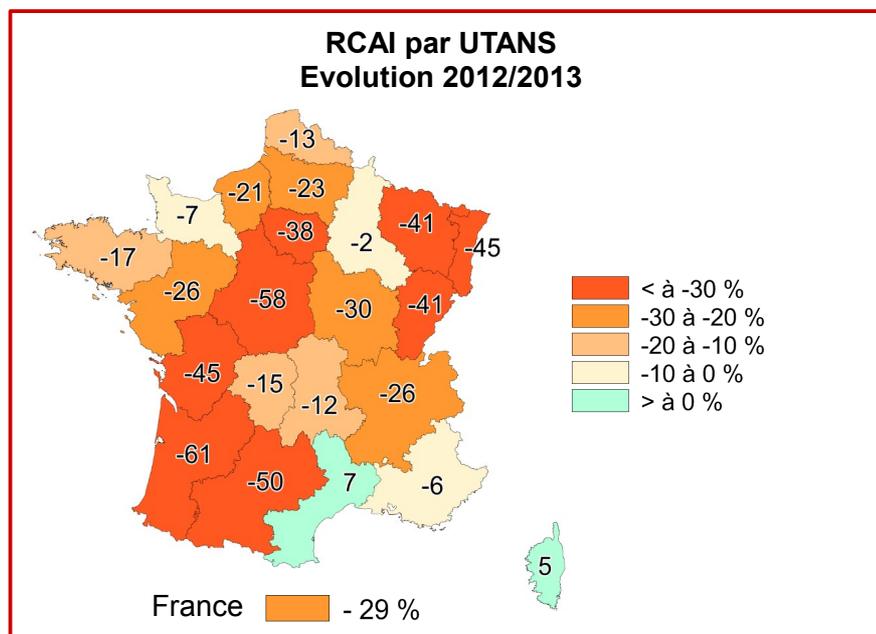


## La spécialisation laitière de la Basse-Normandie limite la baisse du revenu agricole moyen en 2013

En 2013 le revenu <sup>(1)</sup> des exploitations moyennes et grandes, en Basse-Normandie, s'établit à 24 100 euros. Il se rapproche fortement de la moyenne « France métropole » égale à 25 200 euros, qui a fortement chuté. C'est la spécialisation laitière de la Basse-Normandie qui permet à la région de contrecarrer la chute de revenu liée aux exploitations céréalières. La diversité des résultats entre spécialisations est importante mais atténuée par les effets des aides, même si elles représentent en moyenne un peu moins de 20 % de la production totale.



Source : SSP – RICA 2013



Source : SSP – RICA 2013

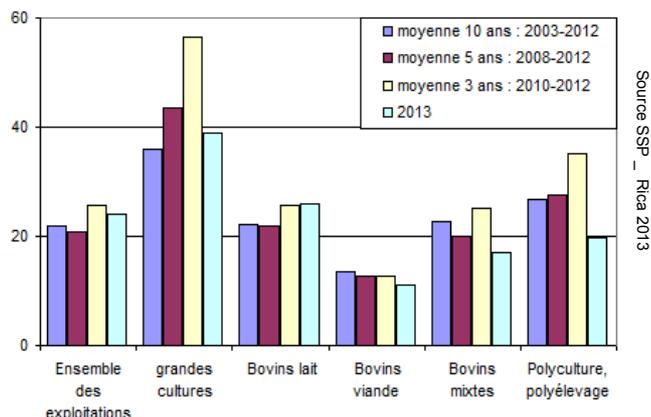
Seules deux régions de France métropolitaine ont vu une augmentation de leur revenu agricole entre 2013 et 2014. La Basse-Normandie fait partie des trois régions dont la baisse de revenu est inférieure à 10 %

**Indices bruts des produits agricoles à la production en 2013**  
Base 100 en 2010

	2011	2012	2013
<b>COP</b>			
Céréales (production)	135	143	130
Colza	123	137	107
Pois protéagineux	127	145	125
<b>CULTURES GENERALES</b>			
Betterave	124	131	119
Lin	154	135	141
Pomme de terre	121	120	195
Lait de vache	108	105	113

Source Insee

**RCAI par UTANS EN K€ en Basse-Normandie**  
Comparaison année 2013 et moyenne sur 3,5 et 10 ans



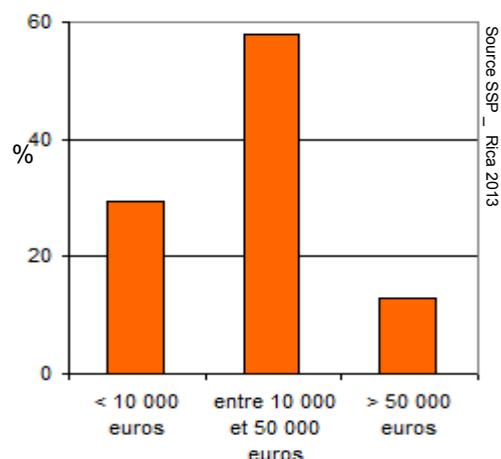
Source SSP - Rica 2013

Après la crise de 2009, le revenu s'est redressé de façon spectaculaire et 2010-2012 a été une période où le revenu agricole a été historiquement élevé surtout pour l'orientation grandes-cultures. L'année 2013 est marquée par la baisse du prix des Céréales / Oléagineux / Protéagineux (COP) et une hausse du prix du lait<sup>(2)</sup>. En Basse-Normandie, le revenu agricole moyen en 2013 s'infléchit de 26 000 à 24 100 euros mais reste cependant supérieur aux moyennes des 10 et des 5 dernières années. Vrai pour les bovins lait, ce constat l'est partiellement selon la période de temps considérée en ce qui concerne les spécialisés grandes cultures. Par contre les autres orientations n'ont pas retrouvé les niveaux moyens des périodes antérieures. L'impact du cours des céréales est plus ou moins important pour ces exploitations.

**Disparité de revenu selon les orientations**

En 2013, 30 % des exploitations bas-normandes ont un résultat courant par actif non salarié inférieur à 10 000 euros (= environ 1 Revenu de Solidarité Active par mois) et parmi celles-ci on trouve la moitié des exploitations de polyculture-polyélevage, et la moitié des exploitations bovins viande de la région. A l'inverse 13 % des exploitations bas-normandes dégagent un revenu supérieur à 50 000 euros. Parmi celles-ci on trouve un tiers des exploitations de grandes cultures. Les exploitations bovins lait et bovins mixtes se situent pour plus des 2/3 dans la zone 10 000 – 50 000 euros.

**Indicateur de dispersion du RCAI par Utans en Basse-Normandie en 2013**



Source SSP - Rica 2013

Les niveaux de 10 000 € et 50 000 € par Utans ont été retenus pour délimiter des revenus faibles ou forts.

**Nombre d'exploitations dont le RCAI par Utans est :**

		grandes cultures	bovins lait	bovins viande	bovins mixte	polyculture-polyélevage	autres (maraichers, horticulteurs, fruits, chevaux, granivores)	toutes OTEX
< à 10 000 €	Effectif	337	1148	709	377	688	436	3695
	% de l'otex concernée	20,7%	20,2%	52,5%	29,1%	48,5%	37,1%	29,4%
entre 10 000 et 50 000 €	Effectif	699	4000	611	842	520	587	7259
	% de l'otex concernée	42,9%	70,2%	45,3%	65,0%	36,6%	49,9%	57,8%
> à 50 000 €	Effectif	593	549	30	76	211	153	1612
	% de l'otex concernée	36,4%	9,6%	2,2%	5,9%	14,9%	13,0%	12,8%
<b>TOTAL</b>	Effectif	1629	5697	1350	1295	1419	1176	12566
	% du total	13,0%	45,3%	10,7%	10,3%	11,3%	11,3%	100,0%

xx,xx : valeurs supérieures à la moyenne      xx,xx : valeurs inférieures à la moyenne

: Valeurs citées dans le texte

Source SSP - Rica 2013

## Dispersion <sup>(3)</sup> de revenu au sein d'une orientation : Forte en productions végétales ...

La dispersion du revenu est la plus grande pour l'orientation grandes cultures, surtout vers les revenus élevés. L'origine de ces écarts est sans doute liée au fait que cette orientation regroupe des exploitations spécialisées en Céréales – Oléagineux – Protéagineux et d'autres plutôt orientées vers les cultures générales (betteraves, lin, pommes de terre). La conjoncture 2013 assez favorable à ces productions a permis à ces exploitations de conserver un revenu élevé. En France <sup>(4)</sup> le revenu des exploitations orientées culture générale (plantes sarclées, légumes de plein champ) est de 61 900 € contre 18 600 euros pour celles spécialisées en COP.

### Dispersion du revenu au sein d'une orientation

#### ... faible en élevage

La variabilité des revenus la plus faible est observée pour les exploitations spécialisées lait et spécialisées viande sans doute en lien avec l'homogénéité des sources de revenus.

RCAI PAR Utans	Ensemble des exploitations	Grandes cultures	Bovin lait	Bovin viande	Bovin mixte	Poly/culture-Polyélevage
Moyenne	24 120	38 950	26 053	11 164	17 033	19 619
25 centiles	8 719	19 782	13 342	-1 950	-1 233	-2 682
Médiane	20 245	26 137	22 487	9 930	19 913	12 279
75 centiles	33 833	61 561	37 065	18 333	32 860	25 171
interquartile	25 114	41 780	23 724	20 283	34 093	27 853

Source SSP - Rca 2013

## Subventions 2013 en Basse-Normandie

L'année 2013 est une année de référence pour étudier les effets de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC). 97 % des exploitations bas-normandes, moyennes et grandes, ont perçu des aides de la PAC en 2013. En particulier 100 % des exploitations grandes cultures, bovins lait, bovins viande, bovins mixtes et polyculture - polyélevage sont concernées par ces aides. C'est seulement dans le champ des autres exploitations (en maraîchage, en horticulture, exploitations équinées et spécialisées granivores) qu'on trouve des entreprises agricoles qui ne reçoivent aucune aide de l'Union Européenne. Si on prend en compte l'ensemble des aides (européennes, nationales et locales) 99 % des exploitations en ont bénéficié. La moyenne par exploitation est de 36 400 € (dont 34 800 € d'aides PAC). En 2012 elle était de 33 200 € dont 32 300 € d'aides PAC <sup>(5)</sup>.

## PAC et RCAI <sup>(6)</sup>

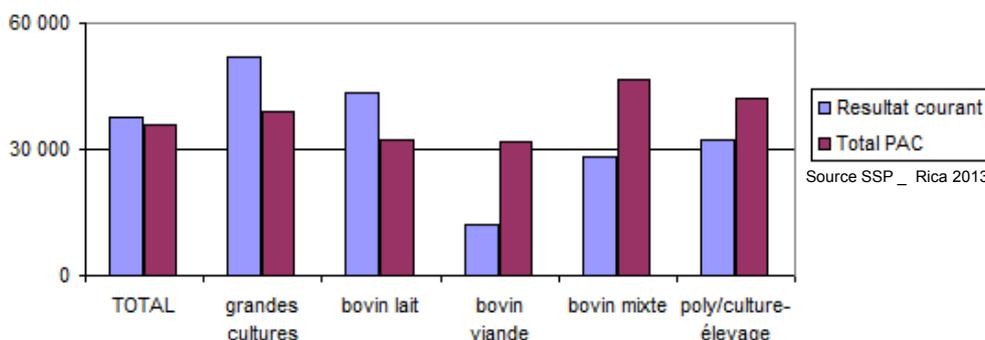
### Des différences dans les aides selon les orientations, accentuées si on considère les écarts aides/résultat courant ...

Seules les exploitations de grandes cultures et celles spécialisées en bovins lait (orientations qui dégagent le plus fort résultat courant en 2013) affichent un résultat courant supérieur aux subventions reçues de la PAC (+25%). Les exploitations orientées bovin mixte et polyculture - polyélevage perçoivent quant à elles les montants de subventions les plus élevés (> 40 000 € par exploitation pour une moyenne régionale proche de 36 000 €). Les exploitations spécialisées bovin-viande dégagent le revenu le plus faible (12 300 € en moyenne). C'est chez ces producteurs que la part des subventions par rapport au revenu est la plus forte (soit 260 %).

#### ... mais qui limitent les résultats négatifs.

En 2013 18 % des exploitations bas-normandes ont un RCAI négatif. Sans les aides, la proportion serait de 50 %.

### Résultat courant et aides européennes Basse-Normandie 2013 – Moyenne par exploitation en €



Source SSP - Rca 2013

(3) dispersion : on considère l'écart interquartile c'est à dire la population qui rassemble plus de 25 % et moins de 75 % de l'univers considéré.

(4) source agreste primeur numéro 321- décembre 2014.

(5) les aides PAC étudiées ne concernent pas les aides à l'investissement mais uniquement les aides dites d'exploitation.

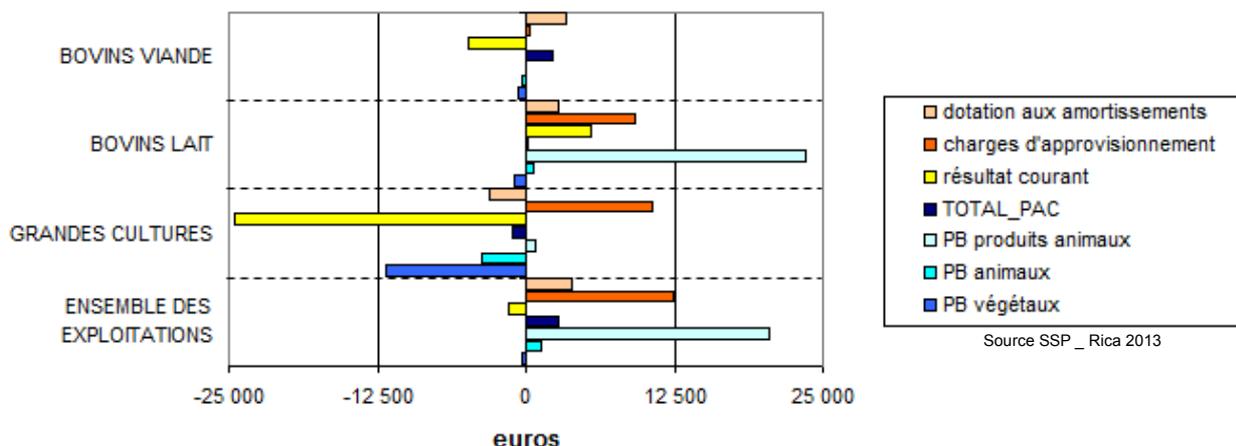
(6) le champs d'étude est restreint aux 97 % des exploitations ayant reçu des aides PAC.

## Cependant la production de l'exploitation reste bien le facteur déterminant du revenu

2012 est une bonne année pour les COP, et 2013 une bonne année pour le lait.

L'évolution du résultat entre 2012 et 2013 pour ces orientations est directement liée à celle du produit brut de la production principale des exploitations et non pas à celle de la PAC ; c'est avant tout la bonne valorisation de la production (à la fois en volume et en prix) et la maîtrise des charges (celles affectées directement aux productions et celles liées à la politique d'investissement) qui font varier le résultat courant, même si les aides PAC confortent ce dernier de façon d'autant plus importante que les produits sont faibles. Ce cas est celui des bovins viande.

### Evolution 2012/2013 des produits bruts élémentaires, des aides PAC, des charges d'approvisionnement, des dotations aux amortissements et du résultat courant. Basse-Normandie



### Différents types d'aides <sup>(7)</sup>

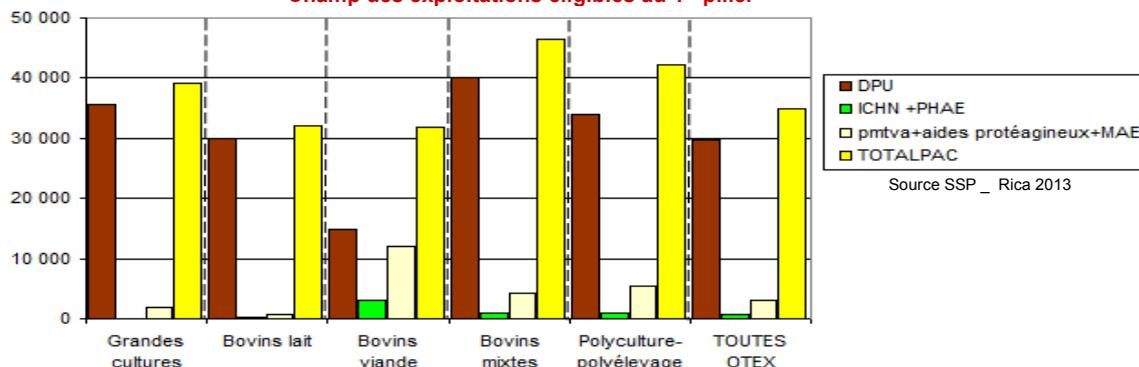
Les aides du deuxième pilier rééquilibrent les écarts des Droits à Paiement Unique (DPU) entre les OTEX

La quasi totalité des exploitations perçoit des aides PAC au travers des DPU. Cette aide découplée représente toujours la plus grande part du premier pilier, mais son montant moyen par exploitation, est assez hétérogène selon les OTEX : 15 000 € pour l'orientation bovins-viande, 35 000 € pour les exploitations de grandes cultures et 40 000 € pour les exploitations bovins mixtes. Les aides du deuxième pilier quant à elles concernent seulement 30 % des exploitations bas-normandes. Les montants moyens par exploitation et la répartition selon les OTEX compensent en partie les écarts des DPU : leur montant est de 120 € pour les exploitations de grandes cultures dont seulement 2% sont concernées par ces aides, de 5 000 € pour les exploitations bovins viande dont 75% sont concernées par ces aides et de 1400 € pour les exploitations bovins mixtes dont 50% sont concernées par ces aides.

### L'influence des aides sur les orientations des exploitations

Les aides liées à des choix stratégiques (aides couplées et MAET <sup>(8)</sup>) restent très modestes par rapport aux aides directement liées à la localisation et à la structure. Influencent-elles réellement les décisions des exploitants ?

### Aides PAC groupées par OTEX – Basse-Normandie 2013 Champ des exploitations éligibles au 1<sup>er</sup> pilier



Pour en savoir plus : Agreste données Basse-Normandie numéros :

- ▷ 74 : « Les aides européennes en Basse-Normandie État des lieux » (8 thématiques),
  - ▷ 75 : « La PAC prend un nouveau visage : Quelles conséquences en Basse-Normandie ? »,
  - ▷ 76 : « La nouvelle PAC : Le nouveau visage des soutiens en Basse-Normandie »
- en suivant le lien : <http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr/Agreste-donnees>

**RESULTATS 2013**

	TOUTES ORIENTATIONS		GRANDES CULTURES		BOVINS LAIT		BOVINS VIANDE		BOVINS MIXTES		POLY-CULTURE POLY-LEVAGE	
	France métr.	B-Ndie	France métr.	B-Ndie	France métr.	B-Ndie	France métr.	B-Ndie	France métr.	B-Ndie	France métr.	B-Ndie
Echantillon	7293	237	1607	23	1096	97	719	21	258	26	910	29
Population	301480	12562	71128	1629	45873	5696	32957	1349	8610	1294	36246	1418

**CARACTERISTIQUES**

Surface agricole utilisée (en ha)	87,8	104,9	123,5	119,3	91,5	99,2	105,5	77,0	127,7	133,2	121,2	134,5
dont : SAU en fermage	72,2	95,2	108,0	104,5	79,5	94,2	76,3	60,5	112,3	125,9	104,7	111,5
Effectifs animaux (en UGB)	87,4	133,6	8,6	7,9	99,7	126,0	116,5	92,8	167,4	180,4	94,7	118,9
Nombre d'UTA	2,1	2,0	1,6	1,5	1,9	1,9	1,4	1,2	2,0	2,1	2,0	2,0
dont : UTA non salariées	1,4	1,6	1,3	1,3	1,7	1,7	1,3	1,1	1,8	1,6	1,6	1,6

**COMPTES DE RESULTATS**

En milliers d'euros

Ventes et autoconsommation	202,6	226,0	189,0	203,6	193,3	227,4	87,0	59,6	217,7	242,1	216,1	207,6
Achats d'animaux	8,1	11,3	2,4	1,0	4,3	6,2	6,8	5,7	16,6	23,1	11,7	13,2
Ventes et autoconsommation (nette des achats d'animaux)	194,5	214,7	186,6	202,6	188,9	221,2	80,1	53,9	201,1	219,0	204,4	194,4
Production stockée	0,8	4,3	-3,5	-8,1	5,6	6,6	4,8	3,6	11,1	17,5	2,7	7,1
Production immobilisée	3,8	2,1	2,3	1,5	3,9	3,3	1,9	0,3	3,1	0,6	4,5	2,2
Produits divers	3,9	4,1	5,8	5,4	1,9	3,6	1,5	3,5	1,6	2,4	5,1	7,4
<b>Production de l'exploitation</b>	<b>203,0</b>	<b>225,2</b>	<b>191,2</b>	<b>201,5</b>	<b>200,4</b>	<b>234,8</b>	<b>88,4</b>	<b>61,2</b>	<b>216,8</b>	<b>239,5</b>	<b>216,7</b>	<b>211,0</b>
Rabais, remises, ristournes obtenus	0,4	0,5	0,9	1,0	0,2	0,4	0,1	0,1	0,2	0,4	0,5	0,6
<b>Charges d'approvisionnement</b>	<b>80,6</b>	<b>95,4</b>	<b>81,5</b>	<b>78,1</b>	<b>78,5</b>	<b>89,8</b>	<b>38,7</b>	<b>24,6</b>	<b>95,5</b>	<b>108,1</b>	<b>94,7</b>	<b>89,2</b>
Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	53,1	58,0	48,0	50,8	57,7	63,5	32,4	24,0	61,4	66,9	61,0	54,8
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>69,7</b>	<b>72,3</b>	<b>62,7</b>	<b>73,6</b>	<b>64,5</b>	<b>81,9</b>	<b>17,3</b>	<b>12,7</b>	<b>60,2</b>	<b>65,0</b>	<b>61,6</b>	<b>67,6</b>
Remboursement forfaitaire TVA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Subventions d'exploitation	30,6	36,0	40,2	39,3	33,3	33,2	41,9	32,2	48,2	47,5	42,1	43,9
Indemnités d'assurance	2,4	2,1	4,0	2,4	1,5	2,1	1,2	0,3	2,0	2,1	3,1	2,4
Fermages	14,0	17,4	18,0	18,4	11,8	18,3	9,1	7,8	15,1	22,6	15,5	19,3
Impôts et taxes	2,2	2,5	2,7	3,4	1,7	2,2	1,2	1,1	2,1	2,4	2,3	3,2
Charges de personnel	14,6	8,4	9,3	2,8	4,1	5,4	1,9	1,8	3,5	8,6	9,8	8,5
<b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>72,0</b>	<b>82,1</b>	<b>77,0</b>	<b>90,8</b>	<b>81,6</b>	<b>91,3</b>	<b>48,2</b>	<b>34,4</b>	<b>89,7</b>	<b>81,0</b>	<b>79,2</b>	<b>82,8</b>
Transferts de charge	0,3	0,1	0,6	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2
Dotations aux amortissements	31,5	37,5	35,7	35,0	36,1	39,9	21,4	17,8	41,5	44,4	40,1	43,4
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>40,8</b>	<b>44,8</b>	<b>41,8</b>	<b>55,9</b>	<b>45,6</b>	<b>51,5</b>	<b>26,9</b>	<b>16,7</b>	<b>48,5</b>	<b>36,7</b>	<b>39,3</b>	<b>39,6</b>
Produits financiers	0,7	1,0	1,3	2,6	0,5	0,9	0,4	0,2	0,6	0,8	0,8	0,6
Charges financières	5,2	8,2	4,8	6,7	6,3	9,0	3,4	4,6	7,3	9,5	6,3	8,1
<b>Résultat courant avant impôts (RCAI)</b>	<b>36,3</b>	<b>37,5</b>	<b>38,3</b>	<b>51,7</b>	<b>39,8</b>	<b>43,3</b>	<b>23,9</b>	<b>12,3</b>	<b>41,7</b>	<b>28,1</b>	<b>33,8</b>	<b>32,1</b>
Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	5,2	6,6	8,7	12,8	4,8	6,4	4,0	1,2	6,1	7,5	6,8	7,1
Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,4	1,6	0,4	0,5	2,0	2,2	1,1	1,2	2,2	1,6	1,5	1,5
Profits et charges exceptionnels	0,3	0,0	0,5	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,1	0,1	0,1	0,0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>43,2</b>	<b>45,8</b>	<b>47,9</b>	<b>65,0</b>	<b>46,7</b>	<b>52,0</b>	<b>29,2</b>	<b>14,8</b>	<b>50,1</b>	<b>37,3</b>	<b>42,2</b>	<b>40,7</b>
Charges sociales de l'exploitant	13,2	11,7	17,6	15,9	11,8	11,4	7,2	5,3	12,4	10,3	14,2	13,5

**RATIO**

Valeur ajoutée par UTA totales	33,5	36,9	38,0	50,6	34,3	42,5	12,4	10,7	30,2	31,0	30,2	33,3
RCAI par UTANS	25,2	24,1	30,5	38,9	23,6	26,1	18,5	11,2	23,1	17,0	21,4	19,6
Poids de l'endettement	44,3	55,9	44,2	42,5	45,6	52,6	44,8	64,5	50,5	67,6	49,9	65,7
Remboursements en capital emprunts à LMT	26,7	37,6	29,2	31,8	30,9	39,0	18,2	17,6	38,0	45,3	33,2	46,3
Taux d'endettement	41,4	53,4	40,5	46,9	45,7	55,3	30,8	48,7	42,1	53,6	45,0	46,9
Endettement total	181,1	258,4	164,4	224,7	199,3	274,7	116,8	138,6	237,7	302,6	213,7	262,7
Total actif	439,1	484,0	408,2	479,2	437,0	496,6	380,1	284,4	565,1	564,4	476,9	560,1

**PRODUCTION DE L'EXPLOITATION**

Produit brut végétal	65,2	53,8	159,8	182,3	19,8	26,1	6,1	6,1	19,5	33,1	81,9	88,2
Produit brut horticolture	14,2	6,6	14,2	0,4	0,6	0,8	0,1	0,0	0,0	0,0	9,5	1,1
Produit brut végétal transformés	28,1	2,0	2,7	6,3	0,4	0,5	0,2	0,1	0,3	1,1	6,1	3,7
Produit brut animal	46,1	58,7	5,6	3,6	31,9	41,2	77,6	49,7	83,5	84,7	51,9	58,5
Produit brut produits animaux	41,7	97,9	0,8	1,9	141,8	159,3	0,9	1,4	108,8	117,6	57,7	50,0

pois de l'endettement = (remboursement en capital emprunts LMT + frais financiers) / EBE en %

taux d'endettement = endettement total / total actif en %

produit brut = somme des ventes, variation de stocks, autoconsommation diminuée des achats pour le poste « animaux »

Source SSP \_ Rica 2013

## Note méthodologique

Le Rica est une enquête annuelle par sondage harmonisée au niveau de l'UE, qui collecte des données comptables et technico-économiques auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles. Le Rica porte sur les seules exploitations moyennes et grandes, c'est à dire celles dont la Production Brute Standard (PBS) est supérieure à 25 000 euros.

Les résultats sont diffusés si le nombre d'exploitations de l'échantillon Rica est supérieur à 20.

**Sauf indication contraire, les tableaux, données et commentaires de la présente publication sont issus du Rica et fournissent des valeurs moyennes par exploitation.**

**RCAI = Résultat Courant Avant Impôt = Résultat d'exploitation + résultat financier.** Dans le RICA il est calculé avant déduction des cotisations sociales exploitant.

**UTANS = Unité de Travail Non Salarié.** Il n'est pas pris en compte les personnels des groupements d'employeurs, des CUMA, ETA et des services de remplacement. Il est aussi dénommé « Actif Non salarié ».

**Revenu = RCAI/UTANS.** C'est l'indicateur de revenu retenu.

**OTEX = Orientation Technico-économique** encore dénommée spécialisation, ou type ou système d'exploitation. En Basse-Normandie, on peut diffuser des résultats sur OTEX 1516 = Grandes Cultures (= OTEX 1500 – COP agrégée avec OTEX 1600 – cultures générales), sur OTEX 4500 = bovin lait, sur OTEX 4600 = bovin viande (depuis 2007), sur OTEX 4700 = bovin mixte, et sur OTEX 6184 = polyculture-polyélevage.

**Produit brut élémentaire** = par exemple pour les animaux : somme des ventes + variations de stocks + autoconsommation d'animaux - achats d'animaux.

**Charges d'approvisionnement** = engrais et amendements + semences et plants + produits phytosanitaires + aliments du bétail + produits vétérinaires + combustibles, carburants et lubrifiants + fournitures et emballages.

**Dotations aux amortissements** = constatation comptable de la dépréciation annuelle et irréversibilité de la valeur des actifs immobilisés, résultant de l'usage, du temps, d'un changement technique ou de tout autre cause. Le Rica applique l'amortissement linéaire des immobilisations pour gommer des politiques fiscales.

**Premier quartile** = 25 centiles = valeur au dessous de laquelle se situent 25 % de la population étudiée.

**Médiane (ou deuxième quartile)** = 50 centiles = valeur au dessus et au dessous de laquelle se trouvent 50 % de la population étudiée.

**Troisième quartile** = 75 centiles = valeur au dessous de laquelle se situent 75 % de la population étudiée.

Site AGRESTE : Rica France tableaux standards :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/chiffres-et-donnees/article/rica-france-tableaux-standard-2012>

Site DRAAF Basse-Normandie pour les tableaux et articles régionaux :

<http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr/Comptes-et-revenus>



Agreste Données Basse-Normandie  
n°77 – juin 2015 – 2,50 €

Toute utilisation de ces données est soumise à mention obligatoire de leurs sources

Agreste : la statistique agricole  
© AGRESTE 2015

Directeur de la publication : Jean CEZARD  
Rédacteur en chef : Hélène MALVACHE  
Rédacteur : Sylviane GOURDAIN  
Composition : Anne-Marie GEOFFROY  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 1951 - 0411  
[www.agreste.agriculture.fr](http://www.agreste.agriculture.fr)  
<http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr>  
Courriel : [srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr)

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT  
Directeur : Jean CEZARD  
SERVICE REGIONAL DE L'INFORMATION  
STATISTIQUE ET ECONOMIQUE  
6, boulevard du Général Vanier – CS 95181  
14070 CAEN CEDEX 5  
Tél : 02.31.24.97.41 – Fax : 02.31.24.97.00